

MARDI 1ER AVRIL, JEUDI 3 AVRIL ET JEUDI 15 MAI 2025 APPEL À GRÈVE ET À LA MOBILISATION DANS LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

**AUGMENTEZ NOS SALAIRES ET TRAITEMENTS ! RESPECTEZ LES PRIVÉS D'EMPLOI !
NON À LA LOI PLEIN EMPLOI ET À LA PRIVATISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI**



Loi Plein Emploi, Loi du Chaos et du Fake !

Comme prévu les deux principales mesures, l'inscription pour toutes et tous, et l'obligation de réaliser 15 heures d'activités par semaine, se mettent en place dans le chaos et la dégradation du service rendu. Rappelons que la loi dite «plein emploi» est née sous l'étoile des fake news.

Non, il n'y a pas 7 % de chômeurs en France !

La réalité, c'est que 6 millions de personnes pointent à France Travail, soit 20 % de la population active.

Et non, les entreprises ne rencontrent aucune difficulté de recrutement. La réalité c'est que les offres soi-disant non pourvues, le sont dans les secteurs aux conditions de travail pénibles et aux salaires de misère.

Les profiteurs ce sont les licenciés !

Et non, les personnes en difficulté ne sont pas des profiteurs, les profiteurs ce sont ceux qui s'enrichissent sur la misère et l'exploitation des autres, et qui touchent les aides et mesures tout en licenciant. La vérité c'est que la pauvreté en France a augmenté sous l'ère Macron, l'accès aux soins et l'accès à un logement sont de plus en plus problématiques.

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) a déclaré que la loi dite Plein Emploi porte atteinte au Droit à des moyens convenables d'existence, et au Droit à une insertion sociale et professionnelle librement choisie. La CNCDH dénonce aussi les discours politiques et médiatiques qui rendent les personnes précaires « responsables de leur situation ».

Les salariés et agents du Service Public de l'Emploi et des Conseils Départementaux : contrôleurs/contrôlés !

Pour les travailleurs et travailleuses de France Travail, Missions locales, CAP emploi, et des Conseils Départementaux, les conditions de travail aussi se dégradent depuis 2022 avec la loi dite «Plein Emploi»». Les ruptures de suivi sont de plus en plus nombreuses, les structures n'ont pas les capacités pour accueillir tout le monde, et en parallèle le flicage des activités chaque semaine déshumanise et perverti le cadre de l'accompagnement.

Les nouvelles contraintes administratives et informatiques sur le contrôle de la recherche d'emploi sont chronophages, et éloignent le public des structures d'accueil. Les non-recours et l'invisibilisation des précaires augmentent.

Les réformes de l'assurance chômage depuis janvier 2019 ont par ailleurs considérablement réduits les droits et le montant des allocations chômage des privés d'emploi, en complexifiant leurs calculs, en réduisant la durée initiale du nombre de jours à indemniser (25% de jours en moins depuis février 2023) ... Avec l'arrivée de la Convention d'Assurance Chômage applicable au 1er avril 2025, c'est aussi le nombre de jours payé mensuellement et donc annuellement qui se retrouve amputé, les séniors qui devront attendre d'avoir 55 ans pour percevoir une durée d'indemnisation plus longue (et plus 53 ans), le maintien des droits au chômage calqué sur la réforme des retraites, etc... C'est donc sur le dos des travailleurs et des privés d'emploi que sont faites ces économies !

Start-up Nation et (encore plus de) privatisation de l'accompagnement vers l'emploi :

Les seuls à profiter de la loi dite «plein emploi» sont les sous-traitants de France Travail et les agences d'Intérim mais aussi les cabinets de Conseil qui s'enrichissent sur le dos des chômeurs. Selon son DG « *France Travail représente un terrain de jeu exceptionnel pour ces start-ups avec des défis à relever et un volume de data considérable.* »

Nous exigeons :

- L'abrogation de la Loi Plein Emploi
- La cessation de toute conditionnalité de versement d'une allocation (minimas sociaux, chômage, solidarité...)
- La suppression de tout contrôle et toute radiation/sanction
- Des effectifs suffisants afin de répondre aux besoins des usagers
- La Hausse des salaires et traitements,
- L'arrêt de l'externalisation de nos missions, du recours à la sous-traitance et aux cabinets de Conseil
- La titularisation des salariés précaires dans les structures du Service Public de l'Emploi

Nous appelons les travailleurs et les travailleuses du service public de l'emploi et les travailleurs et travailleuses privés d'emploi et précaires à rejoindre la CGT pour combattre la loi dite «plein emploi».

Nous donnons rendez-vous les 1^{er} avril, 3 avril et 15 mai 2025 pour participer aux mobilisations :

- Le 1^{er} avril grève à France Travail (appel intersyndical CGT – CFTC – FSU emploi - Sud solidaires – STC)
- Le 3 avril mobilisation des comités privés d'emploi et précaires,
- Le 15 mai grève des Missions Locales avec rassemblement à Paris

**NON À LA LOI PLEIN EMPLOI ET FRANCE TRAVAIL !
POUR NOS SALAIRES ET LA GARANTIE D'UN VÉRITABLE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI !**